



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 20H00

à la Halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 7 septembre 2020
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot.
2. Budget 2021
 - 2.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et des investissements 2021
 - 2.2. Rapports de la Commission financière, discussions et votes
3. Planification financière
4. Investissements 2021
 - 4.1. Crédit d'investissement pour l'assainissement EU/EC et EP du secteur de la Chenevière
 - 4.2. Crédit d'investissement pour le remplacement du système de climatisation de l'Administration communale et l'ajout d'une PAC pour le CAD Chantemerle
 - 4.3. Crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite EP entre la Rte d'Englisberg et le Ch. de la Madeleine
 - 4.4. Rapports de la Commission financière, discussions et votes
5. Modification de l'art. 30 al. 2 lit. a des statuts du Réseau Santé de la Sarine
6. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 7 septembre 2020 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : www.granges-paccot.ch

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly